

WOLFGANG MUNCHAU

Directeur de Eurointelligence Adviser Limited

La raison pour laquelle un journaliste est invité à ce genre de rencontre est de jouer le rôle du *provocateur*, rôle que je suis très heureux d'accepter aujourd'hui. En réalité, lorsqu'il s'agit de coordination des politiques économiques, j'en arrive à la même conclusion que Robert Blackwell lors de la session précédente. La réponse à la crise, comme il l'a dit, a été catastrophique. Et laissez-moi vous dire pourquoi je pense comme lui par cette modeste contribution.

Premièrement, la coordination des politiques mondiales est un processus ad hoc qui consiste à réunir les chefs d'Etat pour parvenir à un accord. Ce processus a eu quelques succès modestes par le passé, généralement lorsque nous avons eu affaire à des crises singulières. Même après la faillite de Lehman, les leaders se sont rencontrés et ont pris d'importantes décisions, par exemple, assurer les prêts et les dépôts bancaires et, du moins en principe, définir la nécessité de stimuler notre économie. Ce sont des décisions positives qui ont probablement empêché ce qui aurait pu devenir une crise bien plus importante en octobre-novembre 2008. Ce fut une crise sérieuse, la chute du commerce mondial ayant été probablement plus rapide que celle des premiers jours de la Grande dépression. Et même si le pire est désormais derrière nous, nous ne devons pas sous-estimer la gravité de la crise.

Toutefois, une coordination ad hoc n'est pas la solution appropriée après une crise, et ce pour plusieurs raisons. C'est particulièrement vrai après une crise aussi profonde que celle que nous venons de connaître. La raison essentielle est que nous ne comprenons pas très bien cette crise. Nous pensons la comprendre, mais notre compréhension évolue encore. Revenons à la Grande dépression des années 30. Les gens n'ont pas compris les raisons de la crise. Toutes sortes de théories ont vu le jour en Europe, et particulièrement en Allemagne, où l'on pensait que la création des cartels était à l'origine de la crise, ce qui s'avéra plus tard complètement faux. C'est grâce à la théorie de la déflation de Fisher que le monde a pu, en partie, comprendre la crise. En outre, les travaux de nombreux chercheurs nous ont permis de bien mieux comprendre aujourd'hui la Crise de 1929.

Nous n'aurons pas besoin de 60 à 70 ans pour comprendre la crise actuelle, mais c'est probablement simplifier les choses que de dire qu'elle a été provoquée par le mauvais comportement des banques ou par un manque de réglementation du système financier, théorie adoptée par tous après la crise de 2007 sur les marchés monétaires. En outre, on a probablement confondu les facteurs macroéconomiques et microéconomiques. La macroéconomie n'est associée à aucune grande théorie, sauf peut-être celle d'Hyman Minsky, qui ne s'est pas imposée dans les années 80, mais a des implications très gênantes à la fois pour la gouvernance mondiale et pour les actions à prendre en matière de politique économique. Minsky a posé comme principe que le genre de crise que nous connaissons est la conséquence logique d'un secteur financier surdimensionné et d'un système favorisant les dépenses d'investissement comme moteur de la croissance. Cette combinaison ne pourrait que générer une instabilité économique.

Je ne dis pas que Minsky a raison ou qu'il s'agit de la seule théorie dont nous disposons pour le moment, mais nous devons comprendre que des théories doivent encore être développées et qu'une coordination mondiale centrée sur la réglementation de la rémunération des banquiers ne résout pas les causes profondes de cette crise.

La seconde raison de l'échec de ce processus de coordination mondiale est le fait que les pays ont un droit de veto national. Je comprends que l'on ne puisse pas immédiatement mettre en place des systèmes de vote à la majorité. Toutefois, cela génère des situations dans lesquelles les pays à secteur financier important, notamment les États-Unis et la Grande-Bretagne, bloquent les avancées, estimant que l'accord va à l'encontre de leur intérêt national. Par exemple, il existe désormais un consensus raisonnable parmi la communauté universitaire pour décrire le problème du « laisser tomber un gros c'est prendre un risque systémique » comme quelque chose dont nous devons nous occuper immédiatement, mais nous ne le faisons pas car cela pourrait porter préjudice à certaines places financières. C'est la raison pour laquelle certaines des économies les plus importantes rechignent à résoudre ce problème.

En définitive, avec un processus de coordination ad hoc et intergouvernemental, nous ne parvenons pas à nous accorder sur ce qui doit être fait, seulement sur les thèmes qui doivent être traités dans l'accord. Et cela peut mener à un ensemble de solutions totalement différentes de celles qui seraient nécessaires. Exemple de cet échec de la coordination des politiques à plusieurs niveaux : la coordination des politiques sur les stratégies de sortie de crise. Nous avons vu, au sein de l'Union européenne et dans le monde entier, que le débat sur les stratégies de sortie de crise et la formulation des politiques par les pays se fondent uniquement sur des intérêts nationaux. La France a décidé de ne pas renoncer aux mesures de relance avant longtemps. L'Allemagne avait décidé de le faire presque immédiatement jusqu'à ce qu'un changement de gouvernement la conduise à suivre l'exemple de la France, mais ces deux pays appliqueront une stratégie de sortie de crise dès 2011-2012. Toutes ces décisions ont été prises majoritairement au cours de débats nationaux sans aucune sorte de concertation internationale. Nous apprenons les décisions dans les journaux, et bien que je ne m'en plains pas en tant que journaliste, ce n'est pas la façon dont je procéderais si j'étais décisionnaire.

Il ne s'agit pas de faire s'affronter le G20 et le G8, ou de savoir si la coordination des politiques économiques doit être définie par le FMI ou les Nations Unies. Toutefois, je serais tenté de dire qu'un processus à long terme de gestion de la mondialisation, et c'est vraiment cela dont il s'agit, ne consiste pas à prendre des mesures au fur et à mesure des crises, mais nécessite des efforts beaucoup plus constructifs. Nous devons tirer les leçons de l'expérience de l'Union européenne. Je ne propose pas de créer une structure similaire à l'échelle mondiale, mais certains aspects relatifs à la coordination des politiques économiques, par exemple, devraient être intégrés dans les traités et le droit international, processus non ad hoc. Il y a de la place pour les politiques et les gouvernements nationaux, mais, en réalité, les pays de l'Union européenne ont le dernier mot au moment de définir ces politiques. Toutefois, il s'agit d'un système interactif fondé sur des règles dans lequel les États participent à un dialogue très structuré encadré par des institutions.

Au sein de l'Union européenne, nous avons renoncé au veto national dans les domaines où l'intégration importe le plus pour nous, par exemple, le marché intérieur. Nous avons donc fait d'énormes progrès en matière de processus d'intégration et de coordination. Nous ne serions pas parvenus à un marché intérieur au sein de l'Union européenne sans l'abandon du veto national et, si nous voulons sérieusement organiser l'économie mondiale d'après-crise, nous devons probablement développer un certain nombre de structures qui, je pense, devront aller bien au-delà de la simple fixation des règles de base pour le secteur bancaire. Le remplacement du veto national par une forme de vote à la majorité qualifiée pourrait s'avérer nécessaire. Je suis conscient que cela ne semble pas très réaliste à court terme, mais c'est quelque chose qui pourrait être envisagé à plus ou moins brève échéance.

Le parallèle peut-être le plus important que l'on peut faire avec l'Union européenne est le fait qu'il s'agit d'un processus ouvert. Lorsque l'UE a été fondée sous le nom de CEE, elle ne s'appelait pas l'E6, ni l'E12 quelques années plus tard. Il y avait bien des règles d'intégration et des négociations, mais globalement il

s'agissait d'un processus transparent et symétrique. Si vous étiez un pays européen et remplissiez certaines conditions, vous étiez supposé pouvoir intégrer l'UE. Cette supposition a été globalement respectée, et, selon moi, le sera dans le futur. Par conséquent, l'idée d'un G-20 des nations autoproclamé, même si le groupe représente la plus grande part du PIB mondial, est en définitive aberrante, dans la mesure où sa création ne se fonde pas sur des traités internationaux ni sur des règles clairement définies. Il ne s'agit donc pas d'un processus ouvert. En d'autres termes, ce n'est pas de cette façon qu'il conviendrait de s'y prendre.